

suites de couches. C'est ainsi que Sacombe donne les conseils suivants :

"Lorsque l'accoucheur est bien convaincu, par l'état de la matrice, que l'accouchée n'aura point d'hémorragie, il doit lui permettre de passer du lit de "travail" dans le lit de "couche, et, comme le trajet n'est pas long, il doit engager l'accouchée à se tenir debout, au lieu de la porter dans une situation horizontale, qui s'opposerait à l'écoulement du sang et des eaux restés dans la matrice après l'accouchement."

Et, plus loin, en tête du régime de l'accouchée, il énonce le précepte suivant: "Gardez le lit le moins longtemps possible, c'est-à-dire se lever dès le second jour de la couche, et faire par degrés l'essai de ses forces."

2. CRAINTE D'UN ARRET DANS L'INVOLUTION UTERINE. — Parmi les raisons qui ont été invoquées par les accoucheurs pour légitimer le maintien au lit des accouchées, celle de l'involution utérine a toujours été prédominante. Sous prétexte que celle-ci n'était pas complète avant trois semaines, cette date est devenue le terme idéal du lever après l'accouchement.

Mais la thèse récente de Camacho, élève de M. Maygrier, est venue montrer qu'il s'en fallait de beaucoup que l'involution utérine s'effectuât aussi lentement qu'on le croyait.

C'est ainsi qu'on lit dans les conclusions de ce travail : "C'est entre le 9<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> jour après la délivrance, correspondant à la plus grande majorité des cas, que le fond de l'utérus disparaît derrière la "symphyse pubienne."

Il y a lieu de noter que les observations (au nombre de 120) de M. Camacho, ont été recueillies à la Maternité de la Charité, c'est-à-dire chez des femmes qui gardent rigoureusement le lit.

Dans son article déjà cité, sur la "Diététique des suites de couches", Hegar se contente d'exprimer cette opinion que l'utérus doit être déjà suffisamment revenu sur lui-même, au moment du lever de l'accouchée, mais il ne mentionne pas que le lever puisse avoir une influence quelconque sur l'évolution utérine. "Il semble, dit-il, qu'il soit nuisible de quitter le lit du 3<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> jour, car le processus de retour en arrière (involution) de l'appareil sexuel n'est pas encore suffisamment avancé..."